

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Mai 2022

|                              |    |
|------------------------------|----|
| <b>Nombre de Conseillers</b> |    |
| en exercice                  | 27 |
| présents                     | 17 |
| représentés                  | 6  |
| votants                      | 23 |
| Refus de vote                |    |
| Ne prennent pas part au vote |    |
| <b>Vote</b>                  |    |
| Pour                         | 23 |
| Contre                       |    |
| Abstentions                  |    |

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, Catherine CATHENOZ (Adjoint), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT (Conseillers Municipaux délégués), Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Laurent GAUDIN, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Sébastien JACQUES représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC  
Hervé CORON représenté par Dominique BONNET  
Marie-Madeleine SOUDAGNE représentée par Marie Line LANG  
Armande REYNAUD représentée par Catherine CATHENOZ  
Valérie BLONDEAU représentée par Christelle MORBOIS  
Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON

Absents : André JOURD'HUI, Nicolas DEVAUX, Pascal PINGLIEZ, Claire PROST-JACQUOT

Secrétaire de séance : Jacky REVERCHON

Convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

n° 66

Objet : Attribution d'une subvention complémentaire à la Caisse d'Actions Sociales et Culturelles du personnel de la ville de Poligny

VU la délibération municipale du 8 avril 2022, dans laquelle le Conseil Municipal a attribué diverses subventions aux associations dans les domaines scolaires, culturels, sportifs, et divers autres domaines,

VU la note de synthèse n° 2022-61 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 20 mai 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 11 mai 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que la Caisse d'Actions Sociales et Culturelles du personnel de la ville de Poligny, a bénéficié d'une subvention de 6 900 € correspondant à 138 € x 50 adhérents. Toutefois, 2 adhérents supplémentaires ont réglé une cotisation en retard, portant de ce fait le nombre d'adhérents à 52.

CONSIDERANT qu'afin que l'ensemble des personnels puisse bénéficier des prestations identiques, la Caisse d'Actions Sociales et Culturelles du personnel de la ville de Poligny sollicite une subvention complémentaire de 2 x 138 € soit 276 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
à l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention complémentaire de 276 € à la Caisse d'Actions Sociales et Culturelles du personnel de la ville de Poligny.



Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

Dominique BONNET